



Mariage et vivre en france

Par **emy1109**, le **13/06/2010** à **09:33**

Bonjour,
je suis mauricienne et mon copain francais.
nous souhaiterions nous marier bientôt.

le souci cest que ma fille porte le nom de son pere (mauricien), mais cest moi qui ai la garde de ma fille..

quel sont les demarches a accomplir pour quelle puisse venir vivre en france avec moi?
sachant quelle a que 5ans..et que le papa s'oppose a ce que ma fille parte en france.

autre question, si je me marie avec un visa touristique, dois-je retourner a maurice pour autre demarches ou ceux-ci peuyen etre fait en france??

je vou remercie d'avance

Emy.. :-)

Par **chris_Idv**, le **13/06/2010** à **14:18**

Bonjour,

Je vous suggère dans un premier temps de vous renseigner pour savoir si la justice mauricienne vous autorisera a quitter le territoire mauricien avec votre fille, malgré l'opposition

du père.

Cordialement,

Par **emy1109**, le **13/06/2010** à **14:24**

salu chris

je pense que oui mais je sais quil y a des demarches a faire.

je ne sais par quoi commencer et combien de temps c prendra..

je vous remercie de votre aide, jirai de ce pas me renseigner mais le souci cest qu'a maurice rien es fiable..

chacun dit sa version et quand on va en cours, cest a peine si on vous prend en compte..

a bientôt